



ASSEMBLEE GENERALE DU CCL 2023 POUR L'ANNEE 2022

SALLE COMMUNALE DE PRAZQUERON, ROMANEL-SUR-LAUSANNE

MEMBRES DU COMITE POUR L'ANNEE 2022:

| | |
|---------------------|---|
| HOUMARD Pierre-Eric | Président |
| BEZENCON Guy-Pascal | Caissier-Trésorier |
| PRODUIT Grégoire | Secrétaire |
| CUENDET Mariska | Commission de la buvette |
| HEUSLER Cédric | Commission des admissions |
| ROLLE Alex | Commission des visiteurs |
| BURGIN Jean-Daniel | Commission du terrain |
| HOSER Jean-Claude | Commission des sports et manifestations |

Nombre de membres présents : **2023 : 88** (2022 : 85) (2021 : 141) (2020 : 60) (2019 : 63) (2018 : 75) (2017 : 58) (2016 : 73)
Nombre de membres excusés : **2023 : 57** (2022 : 56) (2021 : 0) (2020 : 75) (2019 : 82) (2018 : 69) (2017 : 72) (2016 : 67)

Le président Pierre-Eric Houmard souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

A. SIGNATURE DE LA LISTE DES PRESENCES ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs sont Sylvie Bessat, Fanny Bovet et Bernard Vugnier

B. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 7 AVRIL 2021

Le PV de la dernière assemblée a été mis en ligne sur le site du CCL et les membres ont été priés d'en prendre connaissance dans la lettre de convocation. Le président indique qu'il n'y aura pas de lecture du procès-verbal, chacun ayant eu l'occasion d'en prendre connaissance et demande s'il y a des questions ou remarques.

Aucune question.

Le président demande l'adoption du procès-verbal 2021 par vote à main levée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

C. DEMISSIONS, EXCLUSIONS ET DECES

Démissions :

Andenmatten Alberte et André, Francese Ariana, Lorenz Lina et Charles, Martin Marlène.

Exclusions :

Personne n'a été exclu du CCL durant l'année écoulée.

Décès :

Andenmatten André, ancien membre fondateur du CCL, père de Grégoire Andenmatten, ancien président. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

D. ADMISSION DES CANDIDATS MEMBRES PRESENTES PAR LE COMITE

Ci-après les nouveaux membres admis dans notre club durant la dernière saison.

Admissions :

Les membres admis pendant la saison 2022 sont :

- Christiane et Guy Jambers
- Françoise Marina et Bernard Vugnier
- Nella et Olivier Vocat
- Jérémie Ansermoz
- Jean-Victor De Chastonay

Votation pour l'admission des nouveaux membres à main levée : approuvé à l'unanimité.

E. LECTURE DES RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS

1) Rapport du comité

Chers membres,

Contrairement aux us et coutumes je vais commencer ce rapport du comité par un petit mot du président : Je tiens en premier à adresser mes remerciements chaleureux à toute l'équipe de mon comité : j'ai pu durant cette année mesurer leur sens de la collégialité, leur dynamisme et toute la charge de travail qu'ils ont assumés volontairement. Je tiens également à remercier les membres de l'ancien comité qui nous ont soutenus afin de passer au mieux le flambeau.

Au nom du comité, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont œuvrés à la bonne tenue du terrain, de la buvette, de la piscine, des visiteurs, des admissions, ainsi que la mise en place des manifestations, sans lesquelles il serait impossible d'avoir une si bonne qualité de vie dans notre paradis.

Nous tenons bien entendu également à remercier tous les membres, amis, invités et visiteurs qui ont pris part aux manifestations, qui ont fait fonctionner la buvette et fait vivre le terrain.

Nous remercions enfin vous tous qui vous êtes déplacés pour cette assemblée et qui consacrez cette soirée à la bonne marche du club.

Passons maintenant en revue quelques points importants de la vie du CCL.

Décès :

Le décès du papa de Grégoire Andenmatten membre fondateur du club, a endeuillé et attristé le CCL en tout début de cette année. Nous transmettons à Grégoire ainsi qu'à sa famille toutes nos condoléances. Cédric a procédé, lors de la lecture de son rapport, à une minute de silence en son souvenir.

Affaire Bernardo :

Cette affaire a peu évolué depuis la dernière assemblée générale. Suite à des changements politiques au sein du canton de Vaud, le comité a reçu une proposition de Daniel Cochard pour relancer le dossier et tenter de récupérer le terrain en le réaffectant. Une commission a été mise en place afin d'avancer sur ce projet et malheureusement il s'est avéré finalement qu'il allait être très compliqué de poursuivre dans cette voie, tant du point de vue administratif que juridique. Le comité a dès lors voté à l'unanimité de remettre à l'ordre du jour la vente de la servitude du terrain à Monsieur Bernardo et nous avons chargé Grégoire Andenmatten de s'en occuper.

Info piscine :

Comme vous le savez, les installations techniques de la piscine ont nécessité des travaux importants, qui ont eu un impact notable sur notre budget de fonctionnement.

Les anciennes installations ont été démontées à la fin de la saison passée.

Les travaux conséquents de rénovation des installations de filtrage de la piscine ont pu démarrer cette semaine !

La commission du terrain a profité de ces travaux pour remettre en état complètement le local technique : les murs et le plafond ont été sablés par notre ami Carlos et revendus par les membres lors de la dernière journée de travaux. Nous devons encore procéder au renouvellement complet du carrelage, afin de donner une pente adaptée à l'évacuation de l'eau. Ces travaux seront faits rapidement et la piscine sera en fonction pour le début de saison, selon l'entreprise Widmer. Nous tenons à remercier toutes les personnes du club qui œuvrent au bon déroulement de cette rénovation.

Info pagode :

Les travaux de rénovation de la pagode sont pratiquement achevés. Reste le revêtement du plafond de la cuisine qu'on va attaquer samedi prochain.

Pour la buvette, on a fait l'acquisition d'une nouvelle caisse enregistreuse, qui devrait étendre encore les moyens de paiements et ardoises.

Plan du camping, renumérotation et programme de gestion.

Dans le but de faciliter le travail du comité et des commissions, nous avons décidé de faire un plan du camping avec toutes les infos techniques nécessaires : Tableaux électriques, bungalows et caravanes, y compris fontaines, arbres.

Nous avons procédé à la renumérotation des compteurs et des emplacements.

Nous avons également acheté un programme de gestion spécifique des membres, des invités et des visiteurs. Ce programme gère tout : depuis le numéro des clés jusqu'à la facture finale.

Travaux demeurés en suspens :

WiFi :

Les travaux d'amélioration de la couverture WiFi sont restés en suspens et pourront être repris dans le courant de cette année.

Electricité :

L'augmentation d'ampérage impliquant des modifications importantes au niveau des compteurs et de l'ensemble de la distribution d'électricité, nous avons préféré mettre cette adaptation en attente provisoirement.

WC sud et plantation de nouveaux arbres:

Nous n'allons pas répéter ce qu'a dit l'ancien président, mais comme indiqué l'année passée il s'agit presque d'une histoire sans fin... Nous avons encore mis en attente la rénovation des WC sud ainsi que le replantage des arbres sur le terrain. En effet, notre priorité 2022-2023 est de couvrir les frais de rénovation de la piscine.

Modifications des statuts et du règlement.

Nous avons procédé à ces changements afin de légaliser la situation des camping-cars et d'explicitier certains règlements « tacites ». Au final, il y a très peu de changements importants, nous avons fait beaucoup de cosmétique afin de rendre la lecture plus facile. Je remercie Cédric Heusler pour son travail de mise à jour.

Commission des visiteurs

Cette commission a été reprise sur le fil par Alexandre Rolle qui a réussi à mettre en place une équipe qui a fait un travail formidable. Le comité vous remercie. Afin d'améliorer le travail de la commission nous avons commencé la transformation du local des remorques en réception.

Le travail de cette commission est très important, car pour ne pas devoir augmenter les cotisations, il nous faut des visiteurs ! Pour arriver à ce résultat il est impératif que tous les membres accueillent ces visiteurs avec le sourire et soient courtois. Nous venons sur le sujet parce que nous avons reçu des plaintes à propos de membres qui veulent faire la police !

Si une situation pose problème et ne convient pas à un membre, le comité vous demande de venir vous plaindre directement auprès d'un membre du comité, qui gèrera la situation, éventuellement avec votre appui si nécessaire. Mais en aucun cas, n'allez faire des réflexions directement aux visiteurs ou invités. Laissez le comité gérer la situation.

Infos site du CCL :

Je tiens à remercier notre Jean-Marc, qui m'a donné un coup de main pour la tenue du site internet. Nous avons changé d'hébergeur pour le site et pour les mails.

Vivre ensemble

Nous avons reçu des questions sur les membres qui passent une partie de la saison d'hiver sur le camping et qui automatiquement consomment de l'eau et du gaz. Nous avons facturé à 3 couples la somme de 200.- CHF pour cet hiver. Nous n'allons pas vous rappeler les règles du CCL et les demandes d'économies d'eau et de gaz.

Ainsi prend fin le rapport du comité. Nous pourrions débattre des divers éléments aux point G et L de l'ordre du jour, si vous avez des éclaircissements à demander ou des questions à poser.

Avant de reprendre le cours de l'assemblée, je tiens encore une fois à remercier tous les membres du comité pour leur engagement, leur travail et pour le soutien qu'ils m'ont apporté cette année. Je tiens également à leur transmettre le plaisir que j'ai eu de travailler avec eux.

Il s'agissait de mon premier rapport de comité, je vous demande de m'excuser si ce rapport n'est pas parfait, nous sommes là pour nous améliorer.

Comme Grégoire Andenmatten nous avait dit à la dernière assemblée lors de son dernier rapport : *Une lourde mais passionnante tâche nous attend !* C'est vrai que la somme de travail est énorme, mais c'est avec plaisir que, si nous sommes réélus, nous allons continuer pour cette saison 2023.

J'aimerais finalement vous témoigner ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée durant cette année. Je vous remercie pour votre attention et, au nom du comité, je vous souhaite non seulement une bonne soirée mais une excellente saison 2023.

Pour le comité, Pierre-Eric Houmard

2) **Rapport du caissier**

Lecture du rapport par le caissier et trésorier Guy-Pascal Bezençon :

Comme chaque année, vous avez trouvé à l'entrée de la salle le **bilan** au 31.12.2022, ainsi que le compte **pertes et profits**.

L'exercice 2022 présente une perte importante générée par deux postes, le changement de store de la Pagode pour plus de Fr. 17'000.00 non budgété et au début des achats du matériel pour la réfection totale de la machinerie de la piscine, dont le total s'élevait à 119'000 francs, travaux qui ont été freinés par le Covid.

Nous avons décidé de prendre une somme de **Fr. 26'000.00** dans les provisions existantes du Club, soit Fr. 6'000.00 dans la provision pour l'aménagement des bâtiments et Fr. 20'000.00 dans la provision pour l'aménagement de la piscine, ce qui réduit les provisions à Fr. **48'000.00**.

Après ces opérations, le résultat final de l'exercice présente une perte de **Fr. 1'802.83**.

Pour les autres comptes de charges, il n'y a pas de différences importantes par rapport à l'exercice 2021.

En ce qui concerne les produits de la buvette et la commission des visiteurs, ceux-ci ont fait d'excellents résultats.

Pour conclure, je vous informe que le comité dans son ensemble fait le maximum pour réduire les coûts sans toutefois négliger l'évolution du Club et continue de procéder à de nombreuses améliorations.

Je vous souhaite un bel été 2023 en espérant que nous pourrons à nouveau profiter de notre beau terrain sans les contraintes que nous avons subies en 2020 et 2021.

Guy-Pascal Bezençon, Caissier.

Le caissier rappelle que son but est de maintenir les cotisations à leur niveau actuel sans augmentation. Il précise que le comité est disponible pour toute question relative aux comptes et au budget.

Le président indique que la facturation a été modifiée et que les membres ne recevront plus qu'une facture au lieu de deux. Les factures seront également envoyées par email, afin d'économiser des frais d'envois, pour toutes les personnes disposant d'adresse email. Les factures partiront le lendemain de l'AG et le président demande à ses membres de s'acquitter rapidement du montant, afin de pouvoir payer les montants de réfection de la piscine encore dus.

3) **Rapport de la commission de vérification des comptes**

Le rapport est présenté par Daniel Cochard, premier vérificateur.

Les comptes ont été vérifiés par sondage le 22 février, en présence de Daniel Cochard et Rita Demaurex-Rodrigues. Daniel Cochard précise que les comptes et résultats ont été contrôlés sur la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, ainsi que les soldes des comptes postaux et bancaires qui lui ont été soumis. Tous les justificatifs demandés ont été fournis. La comptabilité est très bien tenue et les comptes sont en ordre. La fortune se monte à 89'037 francs. Daniel Cochard recommande donc à l'assemblée d'approuver les comptes 2022.

Le président remercie Daniel Cochard pour son travail de vérification et demande à l'assemblée de voter l'approbation des comptes pour l'exercice 2022.

Les comptes sont approuvés à main levée à l'unanimité.

4) **Rapport de la commission du terrain**

Jean-Daniel Burgin prend la parole et commence par la présentation de la commission du terrain :

Elle est composée de Pierre-Eric Houmard, Guy Pascal Bezençon pour la taille des arbres, Alain Hamelin (eau, gaz, travaux particuliers) – Jean-Daniel le remercie pour la réparation du portail qui a bloqué Alain durant toute une journée – Alex Hamelin, Ludovic Manzoni, Sylvie Bessat (piscine, avec Jean-Daniel), Sascha Kobza (électricité, nouveau membre) et Pascal Vaney qui remplace Charles Alfred Meylan.

Jean-Daniel adresse un grand merci à Charles pour ses années de dévouement, ainsi que pour la mise à disposition de la camionnette pour l'évacuation des branches sur le terrain.

L'année 2022 a été marquée par une canicule et une sécheresse importante. Elle a été également ponctuée par le couac technique de la piscine : les installations techniques arrivaient vraiment en fin de vie.

A la fin de la saison, on a procédé à la taille des haies, puis en octobre la commission a élaboré la planification des travaux. La nouvelle manière d'annoncer les travaux via WhatsApp a impliqué une augmentation spectaculaire des inscriptions travailleurs. Il y a eu 110 journées travaillées pour 7 journées de travaux.

A cette date, tous les arbres ont été taillés (un record !). Pierre-Eric Houmard et Sascha Kobza ont procédé à la renumérotation et l'étiquetage de tous les compteurs électriques. La commission de l'électricité mentionne qu'elle n'est pas responsable en cas de coupure de courant sur le camping.

Le local technique de la piscine a été vidé à l'automne et sablé par Carlos Gomes-Leal. Il a ensuite été repeint ce 4 mars et l'entreprise Widmer a pu installer les nouveaux filtres, qui ont passé au millimètre. L'installation sera complètement automatique.

Jean-Daniel précise qu'il va suivre les 23-24 mars le cours fédéral sur les biocides pour pouvoir utiliser les produits de la piscine (Muriel Manzoni possède déjà le permis) et mentionne que les contrôles deviennent de plus en plus pointus.

Les travaux de rénovation de la pagode vont se terminer par le remplacement du plafond de la cuisine. Il reste encore à procéder à l'élagage des arbres. Les arbres à droite du parking doivent être rabattus et pour les 3 arbres vers le WC sud, deux seront abattus et un sera rabattu sur 1m50 environ courant avril.

La commission va encore finaliser la gestion des déchets et des containers.

Pour le parking extérieur, une demande d'extension avait été faite auprès de la famille Begert, mais elle a été refusée. Afin d'optimiser les places de ce parking, les planches qui y étaient stockées ont été enlevées, et on prévoit de procéder à un marquage au sol, sous réserve d'acceptation par la famille Begert.

Jean-Daniel remercie les cuisinières et cuisiniers, ainsi que les participants à ces journées de travaux, et enfin les conducteurs de tracteurs pour le gazon et tous les membres de la commission.

Jean-Daniel Burgin, commission du terrain.

5) **Rapport de la buvette, par Mariska Cuendet**

La saison a commencé le 23 avril 2022 par le nettoyage de la buvette et la séance de travail de la commission. Sur la saison, il y a eu 5 manifestations et la buvette a innové en proposant chaque week-end un cocktail différent qui a eu un grand succès. Il y a eu également les apéros du club qui ont été déportés sur le terrain et la buvette a suivi le mouvement. En chiffre, grâce à l'implication des membres de la commission et grâce également au soleil, il y a eu 57 jours ouverts pour un bénéfice de 3229.80 francs, en hausse de 13%.

Mariska remercie chaleureusement toute l'équipe de la buvette.

6) **Rapport de la commission des sports et manifestations, par Jean-Claude Hoser**

Jean-Claude adresse ses remerciements aux organisateurs des manifestations qui ont marqué 2022 :

- Le 2 juillet, soirée burger où 75 hamburgers ont été servis, suivie par une soirée musicale (DJ Cédric) et bain de minuit.
- Soirée de la pétanque : Participation record, tous les terrains ont été occupés. Alex et Noémie Hamelin ont été les grands vainqueurs de la soirée, devant Rose et Francis Studer.
- 30 juillet : soirée Karaoké.
- 1^{er} Août. Ce fût un véritable bonheur de retrouver la tradition du jambon à la braise au CCL.
- Compétition de babyfoot, remporté par Cathy Hügli.
- 13 août : retour du dauphin d'or à la piscine, avec beaucoup d'encouragement des spectateurs. Vainqueur : la famille Kobza, Anna, Sarah et Sascha.
- Nuit de la boule : victoire de Alex Hamelin, un T-shirt souvenir lui est remis par Jean-Claude.

Jean-Claude annonce le démarrage de la saison 2023 avec notamment le 1^{er} Juillet une soirée spéciale Paëlla et vous invite à participer nombreux aux diverses manifestations du club.

7) **Rapport des admissions, par Cédric Heusler**

Au total, 40 dossiers ont été traités durant la saison 2022. La procédure d'admission a été revue et une interview des candidats a été faite, avec le concours de membres, dont Angélie Discry, Annick Rochat, Nathalie Zbinden et Rose Studer.

Au final, 8 candidats ont été admis. Cédric remercie tous ceux qui participent à intégrer les nouveaux membres et leur assurer un bon accueil. Il remercie également la commission des visiteurs pour leur collaboration.

Il reste encore à pouvoir mieux filtrer les demandes, pour éviter les cas qui n'ont rien à faire au CCL et alléger le travail de la commission. Un formulaire adhoc a été mis en service sur le site internet.

8) **Rapport de la commission des visiteurs, par Alex Rolle**

Alex précise qu'il a repris la commission au pied levé en début de saison. Les premiers visiteurs ont déjà pu être accueillis le 21 mai et le 27 mai (une famille). Sur la saison, le CCL a accueilli plus de 100 visiteurs. Certains visiteurs ont envoyé des emails de remerciements pour le bon accueil après leur séjour. Alex remercie les membres de la commission, Jacqueline Froidevaux, Rose Studer, Christelle Ducrey, Grégoire Produit et Colette Gerber et adresse un grand merci aux membres pour l'accueil et l'intégration, qu'il juge très positif.

Pour 2023, la commission pourra disposer d'un nouveau programme de gestion des visiteurs, un grand merci à Pierre-Eric pour son travail sur ce projet.

Alex précise également qu'étant donné qu'il y a eu beaucoup de visiteurs, il peut y avoir un risque de saturation sur le terrain. Dans un tel cas, il demande aux membres de venir le voir pour discuter, sachant qu'on peut toujours déplacer des visiteurs sur le terrain si nécessaire.

F. DISCUSSION DES RAPPORTS

Le président demande s'il y a des questions relatives aux rapports des différentes commissions. Aucune question n'est posée.

G. ACCEPTATION DES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Demande d'acceptation des rapports : les rapports sont acceptés à la majorité des mains levées.

H. DECHARGE AU COMITE POUR SA GESTION 2022

Le président prie les membres de se prononcer sur la décharge au comité pour sa gestion 2022 par vote à main levée : la décharge est votée à la majorité des membres.

I. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité en ce début d'année.

J. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET, FIXATION DES DIVERSES REDEVANCES

Guy Pascal Bezençon indique que le budget ne présente pas de changement par rapport à celui de 2022. L'année 2023 reste pénalisée par la piscine, dont il reste encore 60'000 francs à sortir. Il faut prévoir une hausse possible de l'électricité durant l'année, raison pour laquelle le montant a été relevé. Pour le terrain, il y a une majoration liée à l'élagage des arbres, qui est partiellement fait par une entreprise extérieure.

Il n'y aura pas de modification des cotisations pour l'exercice 2023, hormis une hausse éventuelle de l'électricité.

Pierre-Eric Houmard demande le vote à main levée pour l'approbation du budget : le budget est approuvé à l'unanimité.

K. ELECTIONS

1) du président

Pierre-Eric Houmard se représente pour ce poste. Il quitte la salle pour la délibération.

Jean-Daniel Burgin, vice-président, demande le vote à main levée. Le président est réélu par acclamation.

2) des membres du comité

Poste de caissier. Guy-Pascal Bezençon se représente pour ce poste.

Réélu par acclamation.

Poste de secrétaire. Grégoire Produit se représente pour ce poste.

Réélu par acclamation.

Poste de responsable de la commission du terrain. Jean-Daniel Burgin se représente pour ce poste.

Réélu par acclamation.

Poste de responsable de la commission des admissions. Cédric Heusler se représente pour ce poste.

Réélu par acclamation.

Poste de responsable de la commission des visiteurs. Alex Rolle se représente pour ce poste.

Réélu par acclamation.

Poste de responsable de la commission des sports et manifestations. Jean-Claude HOSER se représente pour ce poste.

Réélu par acclamation.

Poste de responsable de la commission de la buvette. Mariska CUENDET se représente pour ce poste.

Réélue par acclamation.

3) de la commission de vérification des comptes

Daniel Cochard ayant annoncé son retrait de la commission de vérification des comptes, on recherche une personne pour assurer le rôle de 2^{ème} suppléante. Christine Rochat se propose.

La commission 2023 se composera donc de

Rita DEMAUREX-RODRIGUES (1^{ère} vérificatrice), Jean-Louis Bessat (2^{ème} vérificateur), Fanny Bovet (1^{ère} suppléante) Christine Rochat (2^{ème} suppléante).

Le président demande l'approbation de la composition de la commission de vérification des comptes.
Le vote est accepté à la majorité des mains levées.

4) pour la commission gestion électrique et gestion de la piscine, eau, gaz, électricité
Responsable terrain

5) UNS
Pierre-Eric Houmard reprend la représentation du club, avec Marianna et Alain Hamelin.

L. 1. VALIDATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS

Le président ouvre la discussion sur la modification des statuts, qui a été mise en ligne et rendue disponible à la consultation des membres avant assemblée générale.

Il explique qu'il n'y a eu qu'une question. Les changements importants sont l'extension de la notion *d'enfant du club*, qui était limitée aux parents et s'élargit aux grands-parents ou amis et de l'introduction de places *campings cars* pour les membres, ainsi que l'acceptation de la convocation de l'AG par *email*, afin de faire des économies. La majeure partie des modifications provient d'une renumérotation des statuts, résultant de ces adaptations.

Le président demande s'il y a des questions. Une question est posée sur la faible différence de cotisation entre couple et célibataire. Il est répondu que ce choix provient de l'intention délibérée de favoriser les familles au sein du club.

Le président demande le vote pour l'approbation des statuts, à main levée : abstentions : 5, approbations : 83.
Les nouveaux statuts sont approuvés.

2. VALIDATION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT, Y.C. LE REGLEMENT CAMPING-CAR.

Le président précise qu'en soi le comité, selon les statuts, pouvait décider seul de la modification du règlement, mais il souhaite que l'ensemble des membres soit impliqué dans ces adaptations.

Concernant les modifications, il précise les points suivants :

- Adaptation de la dénomination : distinction entre les termes *enfant de membre* et *enfant du club*. Un enfant de membre ne devient pas forcément membre : il y a beaucoup de membres dont leurs enfants ne fréquentent pas le camping. Ceci n'est pas le cas des enfants du club, qui l'ont fréquenté depuis leur plus jeune âge.
- Un aspect tacite, à savoir qu'il n'y avait que 5 journées invités a été repris par écrit dans le règlement.
- La partie buvette a été modifiée de façon à coller de manière plus rigoureuse à la législation actuelle, grâce aux remarques pertinentes de Andrée de Siebenthal, notamment sur l'âge légal des boissons alcoolisées.
- Pour les membres qui souhaitent laisser leur camping-car durant la saison uniquement, il est attribué une zone de 4 places sujettes à tournus annuel.
- Emplacements inoccupés : Si l'emplacement n'est pas occupé de façon régulière, le comité se garde le droit, après un rappel par écrit du règlement, de libérer cet emplacement.

Le président ouvre les questions :

Charles Alfred Meylan pose une question sur les points 5.10.1 et 5.10.2 du règlement, concernant l'occupation des bungalows et caravanes : il s'inquiète du fait que les membres possédant un emplacement peuvent venir sur le terrain la journée, sans forcément y dormir la nuit.

Le président répond que sur l'aspect vestiaire, le sens de la modification est d'éviter de voir des bungalows vides depuis trois ans. La modification concerne de fait les membres que l'on ne voit jamais sur le terrain. On est tous d'accord que l'on veut des jeunes au CCL. On a par exemple une famille qui ne trouve pas d'emplacement et des bungalows ou caravanes inoccupés. Bien entendu, le comité ne veut pas remplacer les personnes âgées par des jeunes, mais il s'inquiète des membres qui sont absents en permanence. Il y a des discussions au sein du comité pour trouver un moyen de levier pour faire évoluer cette situation. Mais elle ne concerne en rien les membres qui fréquentent le CCL, comme Charles Alfred Meylan.

Remarque de Jean-Marie Wirths : Il y a des membres qui se trouvent temporairement dans des situations difficiles et il faut en tenir compte. Il s'agit de faire confiance au comité pour juger correctement des situations particulières. Par contre il y a des membres qui tiennent une place pour tenir une place. En cela, si on aime notre club et on veut qu'il vive, il semble indispensable que ces membres lèguent leur place. On doit le faire, pour le club. Vivons avec les gens qui sont là.

Le président demande le vote sur la modification globale du règlement :
5 abstentions, approbation à 83 voix.

M. DIVERS

Charles Alfred Meylan fait remarquer la relation de dépendance que l'on a à l'égard de la famille Begert. Il insiste sur le fait que l'on doit impérativement respecter le 20 km/h. Il ne faudrait pas que les Begert suppriment la mise à disposition de leur terrain du parking extérieur.

Le président insiste également sur le 20 km/h et rappelle que le comité entretient annuellement des contacts de bon voisinage avec la famille Begert.

Le comité souhaite à tous et à toutes une excellente saison 2023.

Des boissons sont disponibles pour les membres grâce à Mariska pour la buvette.

Séance levée à 20h50

Le Président
Pierre-Eric Houmard



Le Secrétaire
Grégoire Produit



Préverenges, le 11 mars 2023